

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Etats-Unis

La Fed opte pour une hausse modeste des taux

Ménager la chèvre et le chou. La banque centrale américaine (Fed) a relevé son taux d'un quart de point de pourcentage mercredi ... • (Page 06)

Gestion du budget 2023

Bsic Bénin recrute des prestataires

La BSIC BENIN SA lance une consultation afin de permettre aux prestataires qui désirent collaborer avec elle à partir du 1er juin 2023, d'introduire un dossier de ... • (Page05)

Capture et commercialisation de produits halieutiques

• (Page 03) **Délocalisation du Marché Dantokpa**

La pêche artisanale béninoise au cœur de l'économie et de la santé

Talon sur les chantiers de gros d'Abomey-Calavi et au camp Ghézo à Allada

Le président de la République, Patrice Talon s'est rendu hier jeudi 23 mars 2023, sur le site de construction ... • (Page 04)

Sécurité sociale au Bénin

La CNSS appelle à déclarer le personnel domestique ou gens de maison

Le Directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), ... • (Page 04)

Réunion de la CCR-Uemoa

Le Plan d'actions 2023 occupe les élus consulaires régionaux

Sacrifiant aux dispositions statutaires, la Chambre Consulaire Régionale (CCR-Uemoa) a tenu, jeudi 23 mars 2023, sa 1ère réunion de l'année 2023. Déroulée en mode ... • (Page 02)

Gestion de la dette

Lomé abrite une rencontre de l'AFRITAC de l'Ouest

Un séminaire d'échanges sur la gestion de la dette et de la gestion de la trésorerie se tient à Lomé depuis le ... • (Page 11)



Bourse de Nairobi au Kenya

• (Page 11)

Le DG de la BRVM, l'invité de marque pour la première cotation



Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	616.50	655.95	100.42	1.38	68.50	35.74	7.91	97.15	22.49	0.13

Réunion de la CCR-Uemoa

Le Plan d'actions 2023 occupe les élus consulaires régionaux

Sacrifiant aux dispositions statutaires, la Chambre Consulaire Régionale (CCR-Uemoa) a tenu, jeudi 23 mars 2023, sa 1ère réunion de l'année 2023. Déroulée en mode virtuel, cette rencontre a été meublée par plusieurs points.



• Vue des participants à la 1ère session de l'année 2023

• Sylvestre TCHOMAKOU

Après une année 2022 marquée par une série d'actions au profit du secteur privé communautaire, en dépit des difficultés économiques, la Chambre Consulaire Régionale (CCR-Uemoa) s'active à mettre en œuvre les objectifs de la mandature 2021-2024. C'est fort de cela que l'institution consulaire a organisé par visioconférence, sa 1ère réunion de Bureau, élargie aux Présidents des Commissions Techniques et Ad'hoc de l'année 2023. Présidée par le Président de la CCR-UEMOA, Daouda Coulibaly, qui a placé l'année 2023 sous le signe de « l'impact », cette rencontre a permis aux participants

de procéder à une planification des activités du Plan d'Actions 2023 de la CCR-UEMOA. Elle a, par ailleurs, permis de partager la vision du Président avec les membres du Bureau, de valider un programme budgétisé pour l'année en cours et de définir les objectifs à atteindre. La rencontre a également permis d'examiner et de valider le rapport d'évaluation rapide des sanctions des Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA sur le Mali ; les termes de référence pour la sélection d'un bureau d'études chargé de mener l'étude d'opportunité et de faisabilité sur le fonds structurel de résilience du secteur privé communau-

taire en cas d'aléas majeurs imprévus ainsi que les propositions d'amélioration des conditions de voyage des membres. A noter que la réunion fait suite à la séance de travail que le Président Daouda COULIBALY a eu avec le personnel des Services Administratifs de la CCR-UEMOA, les 08 et 09 mars 2023 à Lomé, pour dégager les priorités de l'année et programmer les activités en fonction des moyens financiers disponibles.

Pour rappel, la CCR-UEMOA a pour mission principale de réaliser l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration de l'Union.

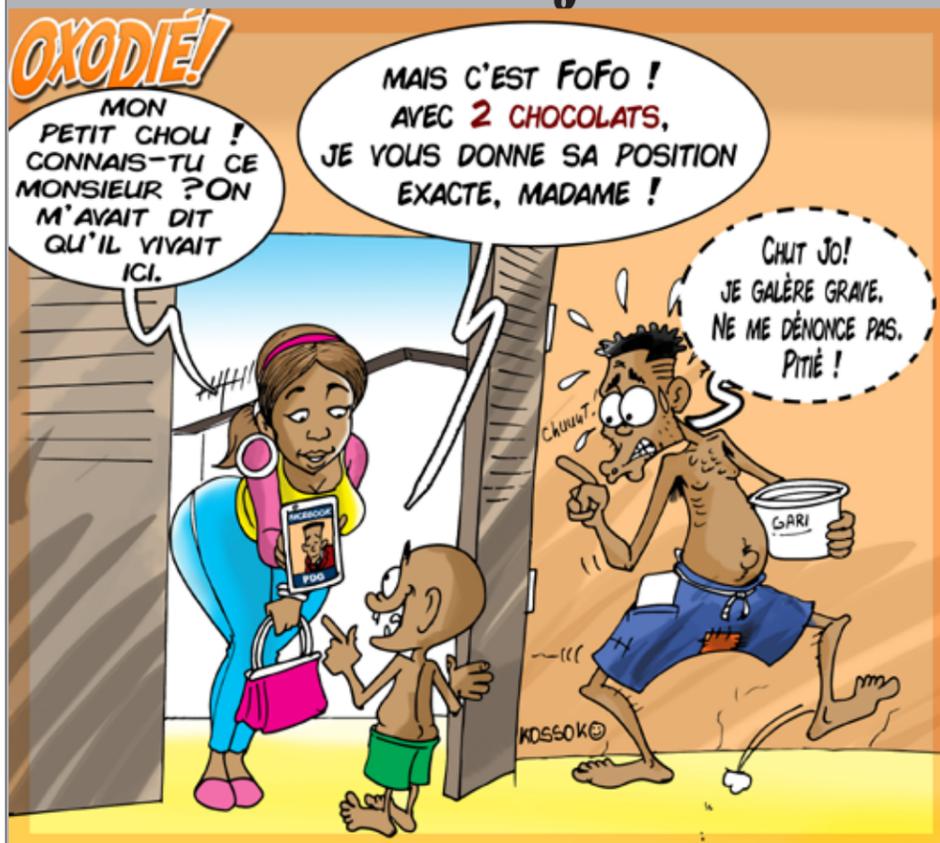
AUX DECIDEURS...

L'électronique au service des pauvres

L'inclusion financière devient une réalité aussi bien au Bénin que dans l'espace UEMOA. Le site d'information financialafrik.com renseigne un an plus tôt que le Bénin était le leader régional de l'inclusion financière. Cette prouesse en matière de monnaie électronique est fondamentalement profitable aux citoyens à pouvoir économique modeste. Et l'on constate que l'indice d'inclusion financière s'est globalement amélioré dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), ressortant à 0,520 en 2020 contre 0,501 en 2019, sur une échelle de 0 à 1, selon le rapport annuel consacré au sujet par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Par pays, cet indice s'est établi à 0,647 en 2020 au Bénin, contre seulement 0,170 en 2010. Le pays devance ainsi tous les autres de la sous-région. L'année considérée a été marquée au Bénin par la création, par décret, d'un Observatoire de la qualité des services financiers (OQSF). L'instance a pour mission d'encourager les populations et les PME à recourir davantage au système financier et de restaurer leur confiance à l'endroit des services financiers. C'est le troisième pays de l'Union à se doter d'une telle structure, après le Sénégal en 2009 et la Côte d'Ivoire en 2016. Au classement 2020 de l'inclusion financière, le Bénin est suivi par la Côte d'Ivoire (0,606), le Burkina (0,590), le Sénégal (0,587) et le Togo (0,564). La Guinée-Bissau, le Niger et le Mali, avec respectivement 0,245, 0,250 et 0,445 affichent une faible performance. Au sujet de la monnaie électronique, le nombre de comptes au sein de l'UEMOA a progressé de 39 % à 131 millions, en 2021. Cette progression reflète l'adoption croissante des services financiers numériques dans cette zone monétaire, dans le contexte de la pandémie de Covid-19. La Côte d'Ivoire enregistre le plus grand nombre de comptes, suivie du Sénégal. Ecofin révèle que le nombre de comptes de monnaie électronique au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) est ressorti à 131 millions, au 31 décembre 2021. Ces comptes sont en hausse de 39 %, soit 37 millions de nouveaux comptes enregistrés par rapport à l'année 2020 (94 millions). Par ailleurs, les informations émanant de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), établissent que cette progression du nombre de comptes de monnaie électronique « reflète l'adoption croissante par les populations, des services financiers numériques, amorcée pendant la période du confinement lié à la pandémie de Covid-19 ». Dans son rapport annuel 2021 sur l'évolution des services financiers numériques dans l'Uemoa, publié ce 1er février, la Bceao poursuit en indiquant « qu'une moyenne trimestrielle de 8,77 millions de comptes de monnaie électronique a été observée, soit une évolution de plus de 3 millions par mois ». Presque tous les pays de l'Uemoa ont enregistré une hausse du nombre de comptes de monnaie électronique au 31 décembre 2021. Toutefois, le taux de progression le plus élevé, soit 65 %, a été observé en Côte d'Ivoire. Cette progression en Côte d'Ivoire est en partie liée à la « forte pénétration du produit Wave Money », soutient la Bceao. Le pays comptait 45,6 millions de comptes de monnaie électronique en 2021. Au Sénégal, le nombre de comptes de monnaie électronique a connu une hausse de 62 %, pour s'établir à 21,5 millions en 2021, contre 13,2 millions en 2020. Ces deux pays sont suivis de la Guinée-Bissau qui affiche une évolution de 30%. Le Niger, le Bénin, le Mali et le Burkina affichent des taux allant de 17% à 26%. Concernant le Togo, le taux de croissance du nombre de comptes ouverts ressort à 13%.

Jean-Claude KOUAGOU

Cari du jour



Eco secret

Economie : Les banques centrales africaines cheminent vers une monnaie unique

Dakar a abrité ce jeudi 9 mars, une réunion ordinaire du bureau de l'Association des banques centrales africaines (ABCA). Les travaux portent principalement sur l'évaluation de la mise en œuvre des décisions prises par le conseil des gouverneurs lors de la session du 5 août 2022 tenue à Banjul (Gambie). Parmi elles, la poursuite des discussions vers une union monétaire et une monnaie unique. Présidée par Buah Saidy, gouverneur de la Central Bank of The Gambia, par ailleurs président de l'ABCA, cette réunion sera l'occasion pour les gouverneurs d'examiner notamment le projet de statuts et de structure de l'Institut monétaire africain ...

Capture et commercialisation de produits halieutiques

La pêche artisanale béninoise au cœur de l'économie et de la santé

Le sous-secteur des pêches du ministère en charge de la production végétale et animale, comprend trois domaines d'activités de grande importance : la pêche maritime, la pêche continentale et l'aquaculture. Les trois domaines d'activités contribuent substantiellement au produit intérieur brut agricole. En dépit de ses forces, la pêche artisanale est confrontée à l'utilisation d'engins inappropriés.

● Jean-Claude KOUAGOU

La pêche artisanale contribue à hauteur de 2,2% du PIB national et 8,5% du PIB agricole. Au titre de l'année 2022, « la production nationale de pêche et d'aquaculture s'établit à 74.622T. Mais, la production de la pêche artisanale seule est de 71.981T », renseignent les cadres du Ministère en charge de l'agriculture et de la pêche. « En termes de valeur, les activités liées à la commercialisation des produits halieutiques, s'élèvent à plus de 107 milliards de francs en 2022 », précise Cyrille Aholoukpè, Chef du service suivi évaluation de la Direction des pêches. Il rappelle qu'au Bénin la pêche est essentiellement artisanale. Cette notion recouvre les types de pêche qui font intervenir peu de moyens sophistiqués à l'opposé des grands navires, des bateaux qui font de la pêche industrielle. La pêche artisanale est donc l'ensemble « des activités qui consistent à capturer les poissons avec des méthodes et équipements rudimentaires. Elle se pratique avec des pirogues motorisées ou non et des filets », rapporte Herman Gangbazo, chef du service aménagement et gestion des pêcheries. Le Bénin dispose d'une façade maritime longue d'environ 121 km qui s'étend de la frontière nigérienne à la frontière togolaise. Dans sa zone économique exclusive de près de 27.750 km², le plateau continental où se produisent de rares et faibles upwellings, possède un fond sablonneux et couvre une superficie d'environ 2 800km², mais atteint 3.100km² dans les profondeurs de 200 m. Le développement des pêches maritimes au Bénin est confronté à de multiples problèmes et l'exploitation halieutique est faite dans des conditions quelque peu confuses. Cette situation se traduit par une évolution anarchique de la production due à un suivi peu rigoureux voire inefficace de la pêche ; une méconnaissance des fonds de pêche et une mauvaise organisation socioprofessionnelle dans le domaine. Les insuffisances qui caractérisent la pêche maritime béninoise sont liées, non seulement à la mauvaise gestion des ressources mais aussi à leur connaissance scientifique qui demeure encore fragmentaire. En 2007, la pêche artisanale maritime

est pratiquée à partir de 80 campements de pêcheurs disséminés dans les quatre départements côtiers du Bénin. On dénombre 4.345 artisans pêcheurs opérant en mer dont 2.234 Béninois (51,4%), et des étrangers de nationalités ghanéenne, togolaise et nigérienne. Les engins couramment utilisés sont les filets maillants, la senne tournante, la senne de plage, la ligne à main. Le parc piroguier de la pêche artisanale maritime comporte 816 pirogues opérationnelles dont environ 46% sont motorisées, selon les résultats de l'enquête socioéconomique de 1999.

Pêche artisanale lagunaire

La pêche lagunaire au Bénin est considérée comme une forme de pêche continentale. La pêche continentale produit annuellement une quantité de poissons importante. Le grand nombre de cours d'eau, réservoirs, retenues d'eau, fleuves, ruisseaux, etc. forment la base d'une pêcherie dont la production est estimée à plus de 30.000 tonnes par an. La pêche continentale est peu connue. Un recensement partiel a été effectué en 2006 pour couvrir les trois districts au sud du pays. La pêche continentale est une activité très importante pour les communautés riveraines par son caractère générateur d'emplois et surtout d'une source de protéines pour l'ensemble de la population. Elle occupe environ 57.500 pêcheurs et une centaine de femmes qui rivalisent avec les hommes sur le lac Ahémé et la lagune côtière en faisant la pêche aux crabes et aux huîtres. Environ 40.000 femmes sont impliquées dans la filière pêche. Par ailleurs, la pêche continentale fait vivre en amont et en aval plus de 300.000 personnes représentées par les vendeurs de matériel de pêche, les fabricants de pirogues, les transformatrices et vendeuses de poissons, les écailleuses de poissons, etc.

Pêche industrielle et ressources maritimes

La pêche maritime industrielle est, quant à elle, peu développée. L'effort de pêche ne dépasse guère 40 marées en moyenne pour les dix (10) dernières années et le débarquement annuel se situe autour de 600 tonnes de poisson, ne représentant que 8% du total de la pêche maritime. L'engin utilisé est



● Un tas de filets à petites mailles et des moustiquaires utilisés comme engins de pêche saisis par la brigade

le chalut de fonds. Une douzaine de chalutiers à pêche arrière exploitent les zones maritimes sous juridiction béninoise.

Pêche thonière

Il n'existe pas de pêche thonière au Bénin, bien qu'il soit possible que des bateaux étrangers capturent des thons au large du Bénin. Dans ce cas il s'agit de captures non déclarées. Les informations disponibles indiquent que les eaux sous juridiction béninoise sont relativement pauvres en ressources halieutiques. Le potentiel exploitable de poissons serait de 12.000 tonnes par an et celui de crevettes autour de 400 tonnes par an. Bien que le Bénin dispose de nombreux écosystèmes aquatiques présentant d'importantes potentialités, le sous-secteur halieutique reste globalement déficitaire en matière de production au point que les importations de produits halieutiques deviennent de jour en jour plus importantes. Dans la région des embouchures des fleuves, se trouvent des crevettes qui sont pêchées surtout par les bateaux étrangers. Les langoustes ont été observées dans les captures des chalutiers (poissonniers), mais pas en grandes quantités. Les poulpes sont rares dans les captures; les autres espèces ne sont pas ciblées. Lorsque des céphalopodes sont débarqués, il s'agit de prises accessoires.

Engins inappropriés et intoxication des eaux

La pêche artisanale au Bénin est confrontée à des pratiques empiriques qui ne favorisent toujours pas l'accroissement des populations halieutiques. Ainsi, la prolifération des techniques et méthodes de

pêches prohibées notamment au niveau de la pêche artisanale maritime constitue un goulot d'étranglement dans le sous-secteur. C'est ce qui a conduit le gouvernement à se prononcer en 2019 en Conseil des ministres sur le sujet. Depuis lors, des opérations d'assainissement des plans et cours d'eau du Bénin sont en cours d'exécution pour la protection des milieux. Cela s'est traduit notamment par la mise en place d'une brigade de surveillance des plans et cours d'eau afin de contenir les velléités des utilisateurs des engins prohibés. Les pratiques qui résultent de l'utilisation des engins inappropriés ont pour conséquence « de vider les plans d'eau de tous les produits halieutiques y compris les larves », renseigne Cyrille Aholoukpè, Chef du service suivi évaluation de la Direction des pêches. Ce qui entrave le pouvoir de régénération des écosystèmes. Au niveau de la pêche continentale, les pêcheurs se livrent au déboisement des berges et des bassins versants. Or, ces végétations protègent le lit des plans d'eau contre les comblements et le déversement des produits. En somme, cela joue un rôle de filtre. L'absence de ces filtres, laisse le champ libre aux intempéries de charrier beaucoup d'alluvions et beaucoup de sable qui vont combler le lit. Ce faisant, les conséquences de ces pratiques réduisent la profondeur des écosystèmes. Mais, il existe d'autres problèmes. En effet, selon le chef du service suivi évaluation, il y a aussi l'utilisation des pesticides dans l'agriculture. Il justifie comment l'utilisation de ces produits chimiques dans l'agriculture a des effets négatifs sur la santé humaine. « Les pesti-

cides utilisés dans les bassins versants, sont drainés dans les plans d'eau et, à une certaine dose, on commence par remarquer ce qu'on appelle la bioaccumulation au niveau des poissons. En consommant ces poissons, ça commence par rendre l'homme malade ». Il en est de même de la commercialisation des produits pétroliers par les trafiquants et du déversement des teintures dans les berges par les utilisateurs. Ces pratiques polluent et intoxiquent les eaux. Ce qui amène la direction des pêches à engager une lutte sans merci contre ces pratiques avec le concours des laboratoires des universités.

Problèmes de santé publique

La pêche artisanale représente plus de 75% de la production halieutique nationale. Au regard de l'intoxication des eaux à travers l'utilisation des pesticides et des teintures, la direction des pêches travaille à un changement d'habitude pour réduire et endiguer totalement les problèmes de santé qui en résultent. Et pour cause ! « Ce qui entre dans les plans d'eau nous revient par la consommation des produits halieutiques. Lorsque vous mangez du poisson qui a bio-accumulé les produits chimiques, ça va perturber votre système hormonal. Et vous pouvez développer des phénomènes anormaux. Un homme peut pousser des seins exagérément, une femme va pousser des barbes ». Or argumente le technicien, ces caractères sont des caractères de dimorphisme sexuel chez les humains. Les seins sont caractéristiques des femmes et les barbes sont des traits caractéristiques des hommes. Plus grave, la stérilité dans les couples est parfois due au phénomène d'ovotestis où les gonades sont sans vie,

parce que détruites par des substances chimiques déversées dans les plans d'eau et transmises à l'homme par la consommation des organismes aquatiques : poissons, huîtres, crevettes... C'est par ailleurs probable que ce soit une des causes des cas de mortalité massive des poissons dans les lacs.

Interdiction de pêcher dans les chenaux

Il n'est pas autorisé de pêcher partout dans les plans d'eau. Entre la mer et le lac Nokoué, il y a un chenal de 4km de long et 300m de large qui relie la mer aux plans d'eau continentaux. C'est un couloir de migration pour les espèces migratrices qui passent par là pour assouvir leurs besoins physiologiques. Soit pour aller se reproduire, soit pour aller s'alimenter. La réglementation protège les ressources halieutiques lorsqu'elles sont dans ces chenaux. Mais les pêcheurs, constatant qu'il y a beaucoup de poissons dans cette zone, passent par-là. Certains ont fait de cette zone leur lieu de pêcherie avec le risque d'éteindre dans le futur les ressources halieutiques. La pêche est interdite dans les zones de reproduction. L'utilisation des engins à mailles réduites comme les moustiquaires est interdite. La politique de protection engagée par l'Etat au profit de ces zones a donné des résultats probants. « Les statistiques de la pêche continentale en 2002 ont augmenté comparées à 2021. A titre illustratif, 36.000 tonnes en 2021 contre plus de 38.000 tonnes en 2022 soit un gain de plus de 2000 tonnes qui relève du mérite des opérations de la brigade ». Le gouvernement fait aussi la promotion des outils de repeuplement des plans d'eau. Cette politique vise à protéger les réserves biologiques qui sont interdites de pêche.



● Base de la brigade des pêches à Cotonou

Sécurité sociale au Bénin

La CNSS appelle à déclarer le personnel domestique ou gens de maison

Le Directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Apollinaire Cadète TCHINTCHIN dans un communiqué rendu public a invité les employeurs de personnel domestique ou gens de maison (jardinier, blanchisseur, cuisinière, boy, chauffeur...) à déclarer au régime général de sécurité sociale géré par la CNSS. Ceci doit se faire avant le 31 décembre 2023. Des avantages sont offerts aux employeurs qui déclareront leurs employés à la date réelle d'embauche à savoir, l'exemption de la totalité des majorations de retard encourues.

Communiqué



COMMUNIQUÉ

Le Directeur général de la CNSS communique.

Les employeurs de personnel domestique ou de « gens de maison » (jardinier, gardien, blanchisseur, boy ou bonne, cuisinier, chauffeur, personne de compagnie pour infirme ou malade ...) ont l'obligation de les déclarer au régime général de sécurité sociale géré par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).

La CNSS invite, par conséquent, les employeurs de « gens de maison » à respecter cette obligation.

Les employeurs défaillants qui déclareront leurs employés de maison, à leur date réelle d'embauche, avant le 31 décembre 2023, seront exceptionnellement exemptés du paiement de la totalité des majorations de retard encourues.

Pour rappel, le défaut de déclaration et de paiement des cotisations de sécurité sociale constitue une infraction punissable aussi bien sur le plan civil que pénal.

La CNSS, l'assurance d'une meilleure protection pour la vie.

Le Directeur Général
Apollinaire CADÈTE TCHINTCHIN
 Le Directeur général



Délocalisation du Marché Dantokpa et du camp militaire

Talon sur les chantiers de gros d'Abomey-Calavi et au camp Ghézo à Allada

Le président de la République, Patrice Talon s'est rendu hier jeudi 23 mars 2023, sur le site de construction du pôle agroalimentaire du Grand Nokoué (Marché de gros) dans la commune d'Abomey-Calavi puis dans le nouveau camp militaire délocalisé à Allada.

● Falco VIGNON

Visite du chantier de construction du pôle agroalimentaire du Grand Nokoué ou Marché de Gros puis du nouveau camp Ghézo à Allada. Le Chef de l'Etat Patrice Talon s'est déplacé hier sur ces différents sites. Le Camp Ghézo délocalisé à Allada est opérationnel depuis quelques semaines. Au marché de gros, le Chef de l'Etat est venu constater par lui-même le niveau d'avancement du chantier duquel dépendra l'amorce de la délocalisation des activités de vente de légumes et produits agricoles de Dantokpa. Ce chantier en cours dans la Zopah à Abomey-Calavi, constitue l'un des projets importants du Programme d'Actions du Gou-



vernement (PAG) décidé en Conseil des ministres le 18 octobre 2017 et qui participera « de la réorganisation de ses principales zones commerciales, de l'amélioration de son attractivité et de l'accroissement des volumes d'affaires dans la zone d'implantation ». Ce marché moderne permettra de lutter contre les déficits observés à ce jour à Dantokpa avec leurs corolaires dont notamment l'incendie cyclique. C'est un ouvrage utile « à la transformation qualitative de l'image urbaine du Grand Nokoué, l'embellissement et la décongestion des centres villes y situés ». Le chef de l'Etat a noté avec satisfaction le bon déroulement des travaux et un niveau satisfaisant d'avancement.



Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Climat des affaires	52.4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Position du Bénin dans la sous-région

Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières
Corruption	3ème	85ème sur 180 pays	Transparency international

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019
Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019

AVIS DE CONSULTATION

Dans le but d'actualiser son répertoire de fournisseurs et prestataires de services, la BSIC BENIN SA lance une consultation afin de permettre aux prestataires qui désirent collaborer avec elle à partir du 1er juin 2023, d'introduire un dossier de candidature sous plis fermé au niveau de la Direction Générale de la banque sise au carrefour des 3 banques. BSIC BENIN SA rappelle aux prestataires et fournisseurs qui travaillent déjà avec elle qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et qu'ils devront produire les mêmes dossiers afin de renouveler leur agrément.

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de demande d'agrément ;
- Une copie du registre du commerce ;
- Une copie de l'attestation d'IFU ;
- La liste des principaux responsables de l'entreprise ainsi que leurs contacts (fixe, portable, fax, email) ;
- L'adresse géographique et le plan de localisation du siège de l'entreprise ;
- Les références professionnelles ;

NB : Nous vous prions d'inscrire sur votre enveloppe la mention suivante :

« Demande d'agrément pour inscription au répertoire des fournisseurs et prestataires de la BSIC BENIN SA ».

Le domaine de compétence dans lequel votre structure est spécialisée sera indiqué sur l'enveloppe. Si vous intervenez dans plusieurs domaines,

constituez un dossier pour chacun d'eux. Le nombre de dossier n'excèdera, cependant en aucun cas, trois (3) par entreprise.

Les documents constitutifs de l'offre doivent être contenus dans une enveloppe fermée portant la mention « Demande d'agrément pour inscription sur la liste des fournisseurs et prestataires de la BSIC BENIN SA ».

Les domaines d'activités concernés par la présente consultation sont les suivants :

1. Cabinet RH / Formation / Gestion d'intérim
2. Huissiers / signification des actes (domiciliation de paiement)
3. Fourniture, installation et maintenance de climatiseurs, splits, fontaines d'eau
4. Fourniture, installation et maintenance de groupes électrogènes
5. Fourniture, installation et maintenance du système de sécurité / incendie / alarme / intrusion
6. Réalisation et pose d'enseignes lumineuses, de luminaires et panneaux de signalisation
7. Travaux de câblages réseaux et informatiques
8. Fourniture, installation et maintenance d'onduleurs / régulateurs
9. Fourniture et maintenance de matériels informatiques
10. Prestation de service de gardiennage et de sécurité
11. Fourniture d'équipement bureautique : copieurs, fax, calculatrices, scanners, imprimantes,

etc...

12. Fourniture de bureaux
13. Fourniture de consommables informatiques
14. Fourniture et maintenance de machines de caisse et accessoires : (horodateurs, gaufreuses, compteuses de billets, détecteurs de faux billets, cerceuses de billets, etc. ...)
15. Fourniture de mobiliers de bureaux
16. Marketing, communication et publicité
17. Travaux d'imprimerie / sérigraphie
18. Confection / vente d'étrennes et cadeaux d'entreprise
1. Fourniture d'accès Internet
9. Télécommunications : liaison V-SAT ; BLR, LS
20. Entretien et nettoyage de bâtiments
21. Agence de voyage
- 22.

Les dossiers de soumission doivent être constitués par type d'activités. Les entreprises qui seront agréées au terme de la présente procédure pourront être consultées pour les différents marchés de fourniture de biens et de services ou dans le cadre des appels d'offres restreints.

NB : La date limite de dépôt des dossiers est fixée au mercredi 15 Avril 2023 à 17 heures précises auprès du Service Administration Moyens Généraux à la Direction Générale de BSIC BENIN SA. La banque se réserve le droit de ne pas donner une suite au présent avis de consultation.



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Afrique de l'Ouest

Siège Social : Cité d'Ivoire 18, rue Joseph AMENGA - 01 BP 3802 Abidjan
Téléphone : (229) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Télécopie : (229) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org

ANTENNE NATIONALE DE BOURSE DU BENIN
détachée Immeuble CCIB Avenue Charles de GAULLE 01 BP 2983 Cotonou
Téléphone : (229) 21 31 21 26 / 21 31 21 39 Télécopie : (229) 21 31 20 77

COMMUNIQUE DE L'ANTENNE NATIONALE DU BENIN DE LA BRVM

Initiation gratuite à la bourse

La Direction de l'Antenne nationale du Bénin de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (ANB BRVM) informe le public qu'elle organise une formation pour vulgariser la Bourse et développer la culture boursière au Bénin.

Thème de la formation : « Initiation à la bourse et aux valeurs mobilières »

Modules de formation

- MODULE 1 : Introduction à la bourse et au marché financier ;
- MODULE 2 : Initiation au marché des actions ;
- MODULE 3 : Initiation au marché des obligations.

Pour une meilleure assimilation des enseignements dispensés, les participants sont invités à suivre la totalité des modules proposés, et dans l'ordre indiqué.

Lieu de la formation : Antenne Nationale du Bénin sise dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) à Cotonou.

Effectif par formation : **15 à 20 personnes** par session et par module.

La participation aux formations est gratuite.

Les participants à chaque session de formation seront soumis, après chaque module, à un contrôle de connaissance (test d'évaluation) neutre et transparent. Une attestation sera délivrée aux participants à la fin de la formation

Inscription gratuite tous les jours ouvrables à l'antenne nationale du Bénin sise à la CCIB

Pour tout renseignement, contacter le 21 31 21 26 / 21 31 21 39

NB : la formation se déroulera simultanément dans tous les pays de l'espace UEMOA

Avis très important

Toute l'économie nationale, sous-régionale, africaine et internationale dans un seul quotidien.

Le tout premier quotidien économique béninois : **L'économiste.**

L'économiste, c'est des informations économiques, bancaires, financières et boursières du Bénin et d'ailleurs traitées et des dossiers réalisés pour le développement économique et social du continent africain.

L'économiste, c'est des chiffres clés de l'économie béninoise, les tendances boursières avec la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), l'actualité économique, financière en temps réel.

L'économiste, le journal des décideurs

Etats-Unis

La Fed opte pour une hausse modeste des taux

Ménager la chèvre et le chou. La banque centrale américaine (Fed) a relevé son taux d'un quart de point de pourcentage mercredi et recherché l'équilibre entre sa lutte contre l'inflation et les turbulences sur le secteur bancaire qui, a-t-elle averti, risquent de « peser » sur l'économie. Le principal taux directeur de la Fed se situe désormais dans une fourchette de 4,75 à 5,00 %, au plus haut niveau depuis 2006, à l'issue d'une décision prise à l'unanimité.

La puissante institution faisait face à un difficile arbitrage. Elle a finalement opté pour le compromis, entre la forte hausse des taux qu'elle anticipait il y a encore deux semaines face à l'inflation élevée, et une pause, afin d'éviter d'aggraver les difficultés des banques. « Nous avons envisagé » une pause « dans les jours qui ont précédé la réunion », a souligné le président de la Fed, Jerome Powell, lors de sa conférence de presse mercredi.

Mais l'inflation qui ne faiblit pas assez et le marché de l'emploi toujours tendu ont achevé de convaincre les responsables de la Fed de donner un tour de vis supplémentaire. Pas aussi fort cependant que ce qu'ils prévoyaient auparavant.

L'argent des épargnants est « en sécurité » dans les banques aux Etats-Unis, a assuré Jerome Powell, affirmant que le système bancaire américain était solide, et soulignant que l'institution était « résolue à tirer les leçons de cet épisode ».

Inflation attendue à 3,6 % en 2023



« Les événements des deux dernières semaines devraient entraîner un certain resserrement des conditions de crédit pour les ménages et les entreprises et ainsi peser sur la demande, sur le marché du travail et sur l'inflation », a ainsi expliqué Jerome Powell. « Vous pouvez y voir l'équivalent d'une hausse des taux », a-t-il ajouté.

Et pour la suite, la majorité des 18 responsables de la Fed - gouverneurs et présidents des antennes régionales - anticipent une hausse supplémentaire d'un quart de point des taux. L'un d'entre eux seulement juge opportun de s'arrêter là, tandis que sept autres sont favorables, à l'inverse, à aller encore plus haut.

La banque centrale américaine a par ailleurs mis à jour mercredi ses prévisions économiques, dont les précédentes remontaient à décembre. Elle anticipe désormais une inflation pour 2023 à 3,6 %, contre 3,5 % auparavant, et pour 2024 à 2,6 %, contre 2,5 %. Les prévisions de croissance du produit intérieur brut (PIB) ont été révisées en légère baisse, à 0,4 % contre 0,5 % pour 2023, et à 1,2 % contre 1,6 % pour 2024.

bancaire

Les faillites récentes des banques régionales américaines Silicon Valley Bank (SVB), Signature Bank et Silvergate ont créé une vague d'inquiétudes. Gouvernements, banques centrales et régulateurs sont intervenus en urgence pour tenter de rétablir la confiance, meilleure arme pour éviter une contagion.

« Nous devons renforcer la supervision et la régulation » des banques, a concédé M. Powell, qui a rappelé qu'une enquête des régulateurs est en cours et qui s'est montré favorable à la conduite d'une enquête indépendante. La secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, a de son côté assuré, devant une commission du Sénat, que « le système bancaire américain était solide ». Après deux séances de rebond en début de semaine, les Bourses européennes ont évolué mercredi autour de l'équilibre et terminé sur une tendance mitigée. Wall Street cependant a brutalement lâché du lest en fin de séance, après la Fed. Le dollar perdait de son côté plus de 1 % face à l'euro, les cambistes interprétant la communication de la Fed comme un signe d'assouplissement.

Fragilité du système

20minutes

Autoroutes

Bruno Le Maire veut raccourcir « de quelques années » la durée des concessions

Le gouvernement a demandé au Conseil d'Etat de quelle manière il serait possible de raccourcir « de quelques années » la durée des concessions de certaines sociétés autoroutières, qui ont été plus rentables que prévu, a indiqué mercredi le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire.

Le Maire a reconnu devant les commissions des Finances et du Développement durable de l'Assemblée nationale que les calculs de rentabilité pour

les actionnaires faits lors de la privatisation des autoroutes en 2006 n'avaient « pas été bons ».

Les taux d'intérêt ayant fortement baissé, les sociétés concessionnaires - notamment Vinci, Eiffage et l'espagnol Abertis - ont pu rembourser leur mise à meilleur coût, améliorant d'autant leur rentabilité, alors que les tarifs des péages continuaient à augmenter régulièrement conformément aux contrats conclus avec l'Etat.

« Eviter toute rente »

« Nous nous sommes trompés », a reconnu le ministre, avant de remarquer que la remontée des taux d'intérêt actuelle allait sans doute obliger à refaire les calculs. « Il faudra voir le taux de rentabilité sur l'ensemble de la concession », a-t-il insisté. Voulant « éviter toute rente », Le Maire envisage de « raccourcir la durée des concessions (...) de quelques années ». « C'est la voie qui nous paraît juridiquement la plus solide et économiquement la plus prometteuse », a-t-il ajouté.

Nigeria

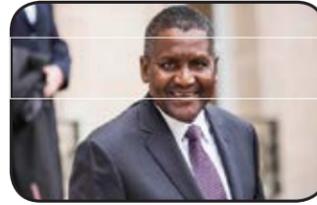
Le régulateur recommande aux opérateurs télécoms de passer aux énergies renouvelables

À Nigeria, les télécommunications sont l'un des secteurs qui consomment le plus d'énergie électrique. Alors que le changement climatique s'accélère, le régulateur télécoms veut introduire des sources d'énergie renouvelable afin de réduire l'impact sur l'environnement. La Nigerian communications commission (NCC) a appelé les opérateurs de réseaux mobiles à passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables. L'initiative devrait non seulement permettre de réduire les coûts des services, mais également de contribuer à la lutte contre le changement climatique. Selon Umar Danbatta, vice-président exécutif de la NCC, les opérateurs télécoms doivent mettre en place un réseau moderne et plus efficace sur le plan énergétique. « Cela inclut l'utilisation de cellules solaires, d'électricité sans fil ou d'un système hybride pour remplacer les équipements plus énergivores, ce qui entraînera une réduction des dépenses d'investissement (CAPEX), les dépenses opérationnelles (OPEX) et, par conséquent, une réduction des coûts de service pour les consommateurs », a-t-il ajouté. Cette initiative intervient alors que de plus en plus d'opérateurs mobiles à travers le monde s'engagent en faveur de la réduction de leur empreinte carbone dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique. Dans son « 2022 Mobile Net Zero Report », l'Association mondiale des opérateurs de téléphonie (GSMA) indique que 49 opérateurs représentant 62 % du secteur en matière de revenus se sont désormais engagés à réduire rapidement les émissions au cours de la prochaine décennie. Rappelons que les opérateurs télécoms nigériens sont souvent confrontés à des crises énergétiques marquées par les pannes répétitives du réseau électrique national ainsi que la pénurie du diesel et la flambée des prix. Ce qui augmente les coûts d'exploitation des entreprises télécoms. Par ailleurs, le régulateur travaille sur l'élaboration d'une politique visant à promouvoir l'utilisation de sources d'énergie renouvelable par les sociétés télécoms, conformément aux exigences de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Ladite politique, une fois mise en œuvre, devrait contribuer à réduire l'utilisation du diesel, à étendre l'infrastructure télécoms dans les zones non raccordées au réseau et à réduire les émissions de carbone.



Envolée de son groupe cimentier en Bourse

La fortune du Nigérian Aliko Dangote se rapproche de 20 milliards \$



L'homme le plus riche d'Afrique tire la majeure partie de sa fortune de sa participation de 86 % dans le groupe Dangote Cement, qui est actuellement valorisé à plus de 9 milliards de dollars. La fortune du milliardaire nigérian Aliko Dangote (photo) s'est rapprochée de la barre de 20 milliards de dollars, grâce notamment à la hausse du cours de l'action de son groupe

cimentier coté sur la Bourse de Lagos. Selon la dernière mise à jour du Bloomberg Billionaires Index datant de ce mardi 14 mars, la fortune du patron de Dangote Group a augmenté de 952 millions de dollars depuis le début de l'année en cours, pour atteindre 19,6 milliards de dollars. Cette forte hausse est essentiellement attribuable à la hausse du prix de l'action de Dangote Cement sur la Bourse de Lagos. Depuis le 1er janvier, le cours de l'action de Dangote Cement a augmenté de plus de 10,34 %, passant de 261 nairas (0,57 dollar) à 288 nairas (0,63 dollar). Le groupe cimentier qui opère dans dix pays africains a annoncé en février dernier un bénéfice record de 830,3 millions de dollars en 2022, en hausse de 4,9 % par rapport à 2021. Aliko Dangote tire la majeure partie de sa fortune de sa participation de 86 % dans Dangote Cement, qui est actuellement valorisé à plus de 9 milliards de dollars. Outre le ciment, le conglomerat Dangote Group opère notamment dans les secteurs de la farine, du sel, des pâtes, des boissons, de l'immobilier, des aliments emballés et des engrais. Homme le plus riche d'Afrique, Aliko Dangote est également le Noir le plus riche du monde et la 83e personne la plus fortunée à l'échelle planétaire.

Ghana

Le ministre des Finances se rendra en Chine pour discuter d'un allègement de la dette

Régulièrement accusée d'être un obstacle à l'allègement de la dette des pays en développement, Pékin a indiqué début mars que ses prêts bilatéraux servis au Ghana ne représentent que moins de 5% de la dette totale de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Le ministre ghanéen des Finances, Ken Ofori-Atta (photo) devrait se rendre, le 22 mars prochain, en Chine pour discuter d'une proposition de restructuration des prêts bilatéraux accordés par Pékin à Accra. « Les discussions devraient se concentrer sur les moyens d'alléger le fardeau de la dette du Ghana et d'obtenir des garanties de financement supplémentaires pour son programme de réformes économiques soutenu par le Fonds monétaire international (FMI) », a déclaré une source proche du dossier à Reuters. La restructuration de la dette du Ghana auprès de Pékin a été au centre d'une visite de trois jours effectués, début mars, par une délégation chinoise à Accra. Au terme de cette visite, le ministère ghanéen des Finances avait annoncé que les négociations avec la Chine sur la restructuration de la dette bilatérale ont été « très cordiales et fructueuses », sans plus de précision. Les dirigeants occidentaux ont accusé à maintes reprises la Chine de retarder la restructuration de la dette des pays en développement dont le Ghana, mais Pékin a jusqu'ici réfuté ces accusations. Pékin avait précisé, le 2 mars dernier, que les prêts bilatéraux servis par des créanciers chinois au Ghana ne représentent que moins de 5% de la dette totale de ce pays d'Afrique de l'Ouest, estimée à 29,2 milliards de dollars. Selon les données de l'Institut international des finances (IIF), l'empire du Milieu est le plus grand créancier bilatéral du Ghana avec 1,7 milliard de dollars de dette contre 1,9 milliard de dollars pour l'ensemble des pays créanciers membres du Club de Paris.

Ecofin du 23 Mars 2023

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

jeudi 23 mars 2023

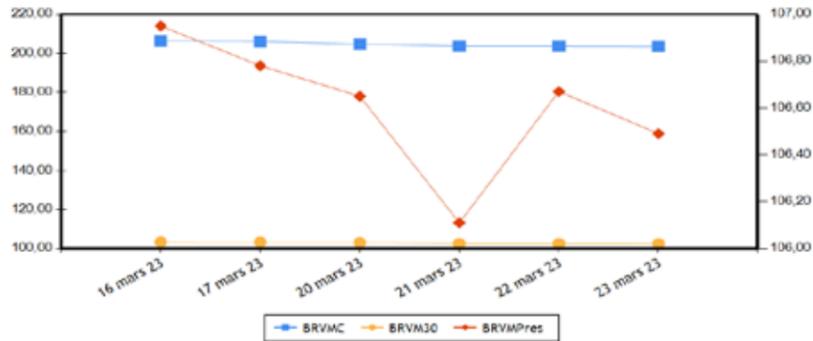
N° 59

BRVM COMPOSITE	203,53
Variation Jour	-0,08 %
Variation annuelle	0,15 %

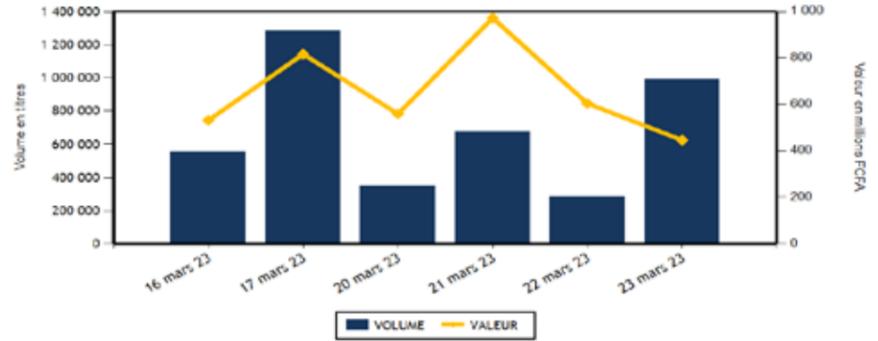
BRVM 30	102,46
Variation Jour	-0,10 %
Variation annuelle	2,46 %

BRVM PRESTIGE	106,49
Variation Jour	-0,17 %
Variation annuelle	6,49 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 571 939 733 855	-0,08 %
Volume échangé (Actions & Droits)	984 482	248,99 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	367 825 124	-36,37 %
Nombre de titres transigés	40	-4,76 %
Nombre de titres en hausse	12	50,00 %
Nombre de titres en baisse	15	-31,82 %
Nombre de titres inchangés	13	8,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 093 324 133 805	-0,12 %
Volume échangé	7 828	200,38 %
Valeur transigée (FCFA)	77 893 075	201,91 %
Nombre de titres transigés	5	-28,57 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	2	0,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-25,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 300	7,00 %	-7,14 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	690	6,15 %	-25,41 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	645	5,74 %	-19,38 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	5 700	1,79 %	9,62 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 200	1,69 %	-25,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CROWN SIEM CI (SEMC)	630	-7,35 %	-7,35 %
SETAO CI (STAC)	1 100	-5,98 %	15,79 %
SICABLE CI (CABC)	1 040	-4,15 %	-11,11 %
BICI CI (BICC)	6 300	-1,72 %	-8,03 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 175	-0,91 %	-11,22 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	106,49	-0,17 %	6,49 %	925 152	167 737 964	6,24
BRVM-PRINCIPAL	36	96,23	0,11 %	-3,77 %	59 330	200 087 160	9,37

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	97,06	0,14 %	-6,87 %	5 313	21 516 445	8,31
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	485,48	-0,29 %	-0,76 %	15 629	155 142 410	9,05
BRVM - FINANCES	15	77,33	0,09 %	2,41 %	952 411	163 798 199	6,61
BRVM - TRANSPORT	2	357,22	0,00 %	4,54 %	2 696	3 849 490	5,70
BRVM - AGRICULTURE	5	286,67	0,17 %	1,10 %	3 223	16 177 860	5,60
BRVM - DISTRIBUTION	7	367,26	0,26 %	2,43 %	2 580	4 447 720	26,16
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 357,27	-5,98 %	15,79 %	2 630	2 893 000	13,21

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	7,89
Taux de rendement moyen du marché	7,51
Taux de rentabilité moyen du marché	8,01
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	120
Volume moyen annuel par séance	524 260,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 085 157 420,86

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	27,03
Ratio moyen de satisfaction	38,58
Ratio moyen de tendance	142,72
Ratio moyen de couverture	70,07
Taux de rotation moyen du marché	0,09
Prime de risque du marché	6,77
Nombre de SGI participantes	30

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottant)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

SGI BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@sgi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com

Quelques pharmacies à Cotonou

N°	NOM DE LA PHARMACIE	TELEPHONE	ARR
1	SILOE DEGAKON	99070606	1ER
2	SURU-LERE	64341313/99480846	
3	TANTO	64104471	
4	REINE DES GRÂCES	95360822	2EME
5	ADETONA LOMNAVA	94012397	3EME
6	AGBODJEDO	63425131/61822725	
7	LA BENINOISE	60502956/21377190/21330646	4EME
8	NOUVELLE PHARMACIE DE L'HABITAT	63045618/99947477/95508789	
9	ATINKANMEY	94012392/60019772	5EME
10	GANJI	95943682/60805039	
11	ZONGO	95846920	6EME
12	DES 4 THERAPIES	21323330/98846095	
13	JERICHO	95846914	
14	SAINTE EUPHRASIE DE VOSSA	69510000	
15	MAHUTON	52018944	
16	AMEN	63016565/67309529	7EME
17	MARINA	94018724	8EME
18	SAINTE GABRIEL	95605656	
19	KINDONOU	21380115	9EME
20	DE L'AMITIE	21380512/95869239	10EME
21	NOUVELLE PHARMACIE FIFADJI	62646802	
22	VEDOKO	94018722	
23	DE LA PAIX	21303865/97604362	11EME
24	LA MADONE	95338399/94013982	12EME
25	SAINTE LOUIS	95859686	13EME
26	LES PYLONES	66826813/95924231	
27	LULI LULI	98656060	

Jours du marché Dantokpa

Mars 2023
Mercredi 1 Mars 2023
Lundi 5 Mars 2023
Jeudi 9 Mars 2023
Lundi 13 Mars 2023
Vendredi 17 Mars 2023
Mardi 21 Mars 2023
Samedi 25 Mars 2023
Mercredi 29 Mars 2022

Taux de change

Devises étrangères	Franc CFA (1Xof)
Dollar (USD)	652,73
Euro	655,95
Livre Sterling (GBP - Grande Bretagne)	775,87
Naira (NGN - Nigeria)	1,57
Cedi (GHS - Ghana)	80,69
Rand (ZAR - Afrique du Sud)	38,18
Yen (JPY)	4,7
Yuan (CNY)	97,15
Rouble russe (RUB)	10,44
Franc Suisse (CHF)	665,26
Franc Guinéen (GNF)	0,07
Roupie indienne (INR)	8,2
Droits de tirage spéciaux (FMI)	856,57
Or (XAU)	1131857,00
Argent (XAG)	12480,68

Prix des produits de première nécessité appliqués dans les marchés

produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Maïs	Tongolo	250
Mil	Tongolo	350/400
Gari ordinaire	Tongolo	350
Gari fin	Tongolo	400
Haricot rouge	Tongolo	650
Haricot blanc	Tongolo	700/800
Arachide décort. Gros grains	Tongolo	800
Piment vert (gbataki)	Tongolo	500
Tomate fraîche	Grand Panier	40.000/50.000
Oignon p m g	Panier (40)	1500/2000/3000
Farine de cossette d'igname	Tongolo	1000
Sésame qualité supérieure	Tongolo	1000
Sel marin local	Tongolo	350
Sel marin importé	Tongolo	350
Sucre en morceau	Paquet	600
Sucre en poudre	1kg	500
Riz ordinaire	Tongolo	Entre 500 et 900
Huile d'arachide locale	1litre	1400
Huile végétale importée	1litre	1700
Huile rouge locale	1,5litre	1000
Igname ordinaire	Tas	3500
Igname à piler	Tas	4500
Savon palmida	1pain	200
Lait concentré sucré BB et autres	250g	400/500
Lait concentré sucré Jago	Plus d'1kg	1200
Lait concentré non sucré Peak	250g	450
Sardine à huile	250g	500
Couscous Sipa	500g (en sachet)	850
Spaghetti Matanti	250g/500g (en sachet)	300/450
Coquille Maman et autres	250g/500g (en sachet)	300/450
Concentré de tomate	150g/250g/1kg	125/275/450/1900
Banane	Régime	Entre 3000 et 4000
Œuf	Plateau	2400/2600

Source : Quotidien l'Economiste du Bénin, fait le 21/03/ 2023

Cours des matières Premières du Mardi 21 Mars 2023

Matière première	Mois	Dernier	Var.	Var. %	Heure
Or	Août 2022	1.731,95	-10,35	-0,59%	21:17:03
XAU/USD		1.733,77	-8,57	-0,49%	21:17:32
Argent	Sept 2022	19,067	-0,169	-0,88%	21:17:11
Cuivre	Sept 2022	3,4242	-0,0978	-2,78%	21:17:32
Platine	Oct 2022	857,90	-24,90	-2,82%	21:17:32
Palladium	Sept 2022	2.137,50	-19,10	-0,89%	21:17:01
Pétrole brut WTI	Août 2022	103,61	-1,18	-1,13%	21:17:32
Pétrole Brent	Sept 2022	106,57	-0,45	-0,42%	21:17:32
Gaz naturel	Août 2022	6,429	+0,395	+6,55%	21:17:14
Fioul	Août 2022	3,7730	+0,1001	+2,73%	21:17:28
Essence RBOB	Août 2022	3,4612	+0,0141	+0,41%	21:17:28
Gasoil Londres	Août 2022	1.123,00	+49,50	+4,61%	21:17:26
Aluminium		2.380,00	-72,00	-2,94%	19:25:38
Zinc		3.049,50	-32,00	-1,04%	19:27:17
Nickel		21.880,00	+132,50	+0,61%	19:55:12
Cuivre		7.611,00	-179,00	-2,30%	19:30:02
Blé américain	Sept 2022	855,30	-35,70	-4,01%	20:20:06
Riz Paddy	Sept 2022	16,532	+0,077	+0,47%	20:20:06
Maïs américain	Sept 2022	635,00	+1,75	+0,28%	20:19:59
Soja américain	Août 2022	1.519,12	+6,12	+0,40%	20:19:57
Huile de Soja américaine	Déc 2022	61,28	+0,79	+1,31%	20:19:56
Farine de soja	Déc 2022	400,10	-3,60	-0,89%	20:20:06
Coton américain	Déc 2022	94,88	-0,75	-0,78%	20:20:01
Cacao américain	Sept 2022	2.378,00	+60,00	+2,59%	19:29:00
Café US C	Sept 2022	212,92	-7,53	-3,42%	19:30:04
Café de Londres	Sept 2022	1.968,00	-2,00	-0,10%	18:30:07
Sucre américain	Oct 2022	18,92	-0,10	-0,53%	18:59:00
Jus d'orange	Sept 2022	164,18	+0,63	+0,39%	20:00:07
Bétail	Août 2022	136,30	+2,35	+1,75%	20:04:59
Porc	Juill 2022	113,18	+0,32	+0,29%	20:04:57
Bovins d'engraissement	Août 2022	174,96	+2,48	+1,44%	20:05:04
Bois de construction	Juill 2022	663,00	+4,00	+0,61%	20:39:44
Avoine		486,10	+1,90	+0,39%	20:19:17

Prix des produits hydrocarbures et gaz

Produits	Unité de mesure	Prix (en FCfa)
Essence	1l	600
Pétrole	1L	851
Gasoil	1L	668
Mélange	1L	615
Gaz domestique	6kg (petite bouteille)	4770
	12,5kg (moyenne bouteille)	9900
	18kg (grande bouteille)	14.300
Huile à moteur (essence)	Bidon (1L)	2.900
	Bidon (4L)	9.590
Huile à moteur (diésel)	Bidon de 4Littres	10.535
Huile à moteur (Atf boîte automatique)	2littres	6.320
Huile à moteur (à pont EP 90)	2Littres	6.130
Huile à moteur en vrac	1Litre	2.265
Huile à moteur diesel	1Litre	2.165
Huile à 2 temps en vrac	1L	1.635
Graisse	0,400g	2.940
Eau distillée	1,5L	850
Eau de refroidissement	Bidon (1,5L)	1.600
	Bidon (5L)	5.000
Electrolyte	5L	4.000
E140 en vrac	1L	2.175
E140 camion et 4X4	Bidon de 2L	6.295

Source : Station « JNP » du Mardi 21 Mars 2022

Les marchés locaux qui s'animent par huitaine

Départements	Lieux	Noms	Jours	
Alibori	Malanville	Malanville	dimanche	
	Ségbana	Ségbana	dimanche	
	Bérébouaye	Bérébouaye	samedi	
	Malanville	Malanville	samedi	
	Karimama	Karimama	vendredi	
		Matéri	Matéri	jeudi
		Tanguiéta	Tanguiéta	lundi
Cobly		Cobly	mercredi	
	Gaouga	Gaouga	mardi	
	Kassoua	Kassoua	mardi	
Mono	Grand-Popo	Grand-Popo	mardi	
	Agoué	Agoué	mercredi	
Zou	Djalloukou	Djalloukou	dimanche	
	Massi	Massi	dimanche	
	Agouna	Agouna	mardi	
	Ikèmon	Ikèmon	mercredi	
	Borgou	Gogounou	Gogounou	dimanche
Bembéréké		Bembéréké	jeudi	
Kalalé		Kalalé	jeudi	
Tchaourou		Tchaourou	lundi	
Tchikandou		Tchikandou	mardi	
Fô-Bouré		Fô-Bouré	mercredi	
Sokka		Sokka	mercredi	
Parakou		Azeke	samedi	
N'Dali		N'Dali	samedi	
Dunkassa		Dunkassa	vendredi	
Collines		Ouèdèmè	Ouèdèmè	dimanche
		Ouessè	Ouessè	jeudi
		Gobada	Gobada	lundi
		Savè	Savè	lundi
		Tchetti	Tchetti	lundi
	Glazoué	Glazoué	mercredi	
	Lahotan	Lahotan	mercredi	
Donga	Bénin	Bénin	jeudi	
	Tokotoko	Tokotoko	lundi	

Prix du litre d'essence dans les pays africains en 2023:

1.Libye : 19,01 FCFA	14.Sao Tomé et Principe : 642,44 FCFA	26.Namibie : 754,54 FCFA	37.Guinée : 855,50 FCFA
2.Angola : 195,35 FCFA	15.Benin : 650 FCFA	27. Guinée-Bissau : 760 FCFA	38.Mali : 881,72 FCFA
3.Algérie : 205,19 FCFA	16.Ethiopie : 654,24 FCFA	28.Afrique du sud : 761,38 FCFA	39.Sénégal : 890,90 FCFA
4.Egypte : 267,47 FCFA	17.Soudan : 659,49 FCFA	29.Côte d'ivoire : 775 FCFA	40.Kenya : 892,21 FCFA
5.Nigeria : 278,61 FCFA	18.Mauritanie : 681,77 FCFA	30.Ghana : 780,11 FCFA	41.Djibouti : 898,11 FCFA
6.Tunisie : 499,59 FCFA	19.Sierra Leone : 685,71 FCFA	31.Lesotho : 780,11	42.Zambie : 899,53 FCFA
7.Tchad : 518,54 FCFA	20.Togo : 700,79 FCFA	32.Madagascar : 812,23 FCFA	43.Rwanda : 909,25 FCFA
8.Niger : 557,22 FCFA	21.Botswana : 705,37 FCFA	33.Cap-vert : 826,65 FCFA	44.Burundi : 963,66 FCFA
9.Gambie : 590 FCFA	22.Tanzanie : 744,71 FCFA	34.Mozambique : 837,14 FCFA	45.Seychelles : 994,47 FCFA
10.Gabon : 605 FCFA	23.Libéria : 734,87 FCFA	35.Maroc : 844,35 FCFA	46.Ouganda : 1022,01 FCFA
19. Zimbabwe : 624,82 FCFA	24.Comores : 750 FCFA	36.RDC : 853,53 FCFA	47.Maurice : 1035,12 FCFA
11.Congo : 625 FCFA	25.Burkina Faso : 750 FCFA		48.Malawi : 1048,23 FCFA
12.Cameroun : 630 FCFA			49.Érythrée : 1311,10 FCFA
13.Somalie : 635,89 FCFA			50.République centrafricaine : 1.500 FCFA

HOROSCOPE finance

Bélier Si vous vous laissez aller à de folles dépenses, vous serez aussitôt dans une impasse. Astreignez-vous à faire des économies et à gérer votre budget avec rigueur. Vous allez bientôt traverser une période de vaches maigres.

Taureau Soyez tout particulièrement prudent aujourd'hui en ce qui concerne le domaine financier, où votre jugement ne sera pas toujours excellent. Evitez d'engager des sommes trop importantes par rapport à vos moyens dans des affaires dont vous n'êtes pas absolument sûr de l'issue. Vigilance également dans le domaine immobilier : un contrat peut ne pas être très net et laisser la porte ouverte à d'épineux problèmes juridiques.

Gémeaux Mercure en cette configuration va vous souffler d'excellentes idées pour améliorer votre niveau de vie ou pour rentabiliser vos économies. Prenez rendez-vous avec votre banquier ; vous pourrez alors, grâce à ses conseils, tirer un bon parti de vos intuitions. Pluton pourra vous valoir une bonne surprise ; mais il vous faudra réagir rapidement pour profiter de l'occasion qui s'offrira à vous.

Cancer Mettez à présent de l'ordre dans vos affaires pécuniaires et faites vos comptes de manière à ne pas être pris ensuite au dépourvu. Une petite rentrée financière n'est pas impossible aujourd'hui. Mais ne vous lancez pas aussitôt dans des dépenses inutiles, faites plutôt fructifier vos fonds !

Journée délicate financièrement. Faites le dos rond et attendez en espérant des jours meilleurs, qui ne sauraient tarder. Ne vous laissez pas entraîner par votre impatience, car vos coups de tête vous feraient tomber dans le vide.

Lion Un petit voyage serait agréable actuellement et il vous détendrait tout en vous permettant de réaliser l'un de vos buts. Attention cependant de ne pas vider votre compte en banque ! Pour une fois, prenez les conseils de professionnels avisés, d'amis discrets, voire de votre bien-aimé... Les affaires d'argent sont délicates de nos jours !

Balance Cette journée sera relativement calme, marquée surtout par la nécessité de remettre de l'ordre dans vos finances, d'accumuler des biens et de préparer matériellement votre avenir. Evitez cependant de lâcher la proie pour l'ombre et d'hypothéquer le présent sous le prétexte d'assurer vos vieux jours.

Scorpion Votre esprit sera principalement axé sur le gain. En effet, cet aspect de Pluton, qui a trait aux biens et à la fortune, favorisera un renouveau d'appétit pour la richesse et la possession. Votre flair pour les bonnes affaires, petites ou grandes, se développera et s'affinera. Vous saurez apprécier avec lucidité les possibilités de bénéfices dans le domaine de la spéculation et des opérations boursières ou commerciales.

Sagittaire Votre équilibre budgétaire sera protégé par Saturne. Un coup de chance incroyable est d'ailleurs possible. Si vous faites partie des heureux élus qui ont droit à une bonne surprise, restez quand même prudent : placez cet argent au lieu de le dépenser.

Capricorne La réussite matérielle fera partie des dons que vous prodiguera aujourd'hui Mars. Vous pourriez emporter une excellente affaire financière ou gagner une somme conséquente à un jeu de hasard ; n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Verseau La planète Saturne en bel aspect vous permettra de vous sentir bien dans votre peau et de connaître la joie de vivre. Il faudra pourtant vous garder d'une certaine euphorie et d'un optimisme béat, qui pourraient vous pousser au laisser-aller. Vous devrez surtout résister à l'impulsion de dépenser, d'acheter des quantités de choses qui ne se révéleront pas indispensables. Prenez note de cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Vous aurez la possibilité de réaliser des transactions financières profitables, et vous entendrez profiter de cette possibilité au lieu de ne penser qu'à faire la fête. Vous serez aussi en mesure de régler aujourd'hui une affaire litigieuse qui traînait depuis longtemps.

L'économiste

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikékodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com
Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général
Calixte ADIYETON
(66 232 545)

Secrétaire caissière
Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication
Jules AFFODJI

Rédacteur en chef
Jean Claude KOUAGOU
(97 720 976)

Secrétaire de rédaction
Abdul Wahab ADO
(66656265)

Rédacteurs
Nestor DEHOUINDJI
Bidossessi WANOU
(67 20 33 27)
Sylvestre TCHOMAKOU
Falco Vignon

Raoul Gandaho
(Correspondant Ouémé Plateau)
Mouhamed Bouhari SAÏDOU
(Br. Borgou/Alibori)

Rock AMADJI
(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO
(Br Atacora-Donga)

Issa SIKITI DA SILVA
(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)
Représentant de l'Economiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France
de l'Economiste du Bénin
Tel +330671790990
Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale
Rigel BATCHO
(69190880)

Graphiste
Giséle NOUDAÏKPON
(62323855)

Diesel

Emissions d'azote « suspectes » pour 19 millions de véhicules en Europe, selon une ONG

Des niveaux « suspects » d'émissions d'oxyde d'azote (NOx) concerneraient 19 millions de véhicules diesel roulant en Europe, a alerté ce mercredi le Conseil international sur le transport propre (ICCT), une ONG environnementale. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu récemment plusieurs arrêts jugeant illégal un logiciel équipant des véhicules diesel.



Ce « dispositif d'invalidation », révélé lors du Dieselgate en 2015, améliore systématiquement les performances du système de contrôle des gaz polluants lors des procédures d'homologation. Le système de filtration des rejets de NOx est réduit ou désactivé quand les températures sont trop basses et au-dessus d'une certaine altitude. Les constructeurs automobiles ont toujours soutenu que c'était nécessaire pour protéger le moteur.

200 modèles concernés

Sur les 53 millions de voitures diesel vendues dans l'UE et au Royaume-Uni entre 2009 et 2019, 24 millions de véhicules produits - 19 millions roulent encore, dont 3,3 millions en France - présentaient des émissions « suspectes » par rapport aux décisions de la CJUE, selon l'ICCT. Seize millions de véhicules affichent même des niveaux d'émissions qualifiés d'« extrêmes » (trois ou quatre fois la limite officielle). Ces émissions excessives indiquent « l'utilisation probable » d'une stratégie de calibration du moteur, interdite. Les 19 millions de véhicules suspects, de 200 modèles, ont été vendus par

de nombreux constructeurs sous les normes Euro 5 et Euro 6.

Les ONG ClientEarth, France Nature Environnement (FNE) et Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV) ont annoncé mercredi avoir saisi les autorités en France, en Allemagne et au Royaume-Uni pour que les constructeurs contribuent à un fonds visant à réduire la pollution due au transport routier. Pour établir ce rapport, l'ICCT a analysé trois sources de données sur les émissions de NOx : les données d'essais en laboratoire et en conditions réelles transmises par des autorités gouvernementales, celles d'essais en conditions réelles produites par des organisations indépendantes et une vaste base de données de mesures par télédétection.

La technique des « fenêtres thermiques »

Le « Dieselgate » a éclaté en septembre 2015 et a déstabilisé tout le secteur automobile. Dans ce scandale des moteurs truqués, Volkswagen a reconnu avoir trafiqué 11 millions de voitures pour qu'elles affichent des niveaux d'émission inférieurs à la réalité. Plusieurs constructeurs comme Fiat-Chrysler et PSA (devenus Stellantis) et Renault sont depuis dans le viseur de la justice. La CJUE a rendu mardi une décision importante sur une technique proche, celle des « fenêtres thermiques », qui permet de contrôler la purification des gaz d'échappement des véhicules diesel en fonction de la température extérieure. Leurs propriétaires peuvent, selon elle, réclamer aux constructeurs des dommages et intérêts.



Négociations, pouvoir d'achat

Ce que change la loi sur les relations commerciales entre supermarchés et fournisseurs



Faudra-t-il encore faire ses courses dans les supermarchés ? En plus de l'inflation des denrées alimentaires, les consommateurs pourront être confrontés à de nouvelles hausses des prix en grandes surfaces. Le Parlement a adopté mercredi la proposition de loi du député Renaissance Frédéric Desrozaille, qui modifie à titre expérimental les relations commerciales entre les supermarchés et leurs fournisseurs. En voici les principaux points.

Prolonger l'interdiction de vendre des aliments à « prix coûtant »

Depuis la première loi Agriculture et alimentation (Egalim, 2018), une disposition vise à garantir une meilleure rémunération des agriculteurs en contraignant les supermarchés à réaliser une marge d'au moins 10 % sur les produits alimentaires. Le dispositif est connu par les spécialistes sous le nom de « SRP10 », pour seuil de revente à perte +10 %. Objectif : éviter qu'en resserrant excessivement leurs marges, les distributeurs ne soient tentés d'exercer une pression supplémentaire sur les industriels et, par conséquent, sur les producteurs. La disposition sur les 10 % de marge, qui devait prendre fin au printemps, a été reconduite jusqu'en 2025, sauf pour les fruits et légumes frais. Son efficacité a été mise en doute par des travaux parlementaires mais elle reste cruciale aux yeux du premier syndicat agricole, la FNSEA. Selon l'UFC-Que Choisir, les consommateurs sont les principaux perdants de cette disposition. Une Commission du sénat avait ainsi estimé que les opérations promotionnelles à prix coûtant auraient pu représenter 600 millions d'euros d'éco-

nomies potentielles chaque année pour les clients des grandes surfaces.

Protéger le revenu des agriculteurs

Le coût de la matière première agricole (viande, lait, etc.) ne pourra plus faire l'objet de négociations pour les produits de marque distributeur, propriétés des supermarchés (Reflets de France, Marque Repère, marque U par exemple). C'était déjà le cas depuis 2021 pour les marques dites nationales (Danone, Bonduelle, Fleury Michon...). L'objectif est là aussi de protéger la rémunération des agriculteurs qui faisait bien souvent figure de variable d'ajustement des négociations entre supermarchés et industriels.

Limiter les promotions sur les produits non alimentaires

Autre mesure votée mercredi : l'encadrement des promotions sur les produits « DPH », droguerie, parfumerie, hygiène, entretien. Couches, shampoing, cotons, maquillage et autres rasoirs ne pourront plus faire l'objet de remises supérieures à 34 %. La mesure n'entrera toutefois en vigueur qu'au 1er mars 2024. Cette fois, il s'agit de protéger les revenus des fabricants de ces produits. Selon, l'Ilec, qui les représente, les supermarchés ayant moins de latitude pour négocier sur les produits alimentaires sont enclins à se rattraper sur ce segment. Selon des experts du secteur, la mesure va également peser sur le pouvoir d'achat des consommateurs qui achètent bien souvent ces produits lors d'opérations promotionnelles, profitant de remises largement supérieures à 34 %.

Donner plus de poids aux industriels face aux supermarchés

La proposition de loi Desrozaille visait aussi à combler le « flou juridique » en cas d'échec des négociations commerciales annuelles entre les grandes surfaces et leurs fournisseurs. Jusqu'à présent, si supermarchés et industriels ne se mettaient pas d'accord sur de nouveaux tarifs, les premiers pouvaient toujours commander aux tarifs antérieurs même si les coûts de production avaient augmenté entre temps. Désormais et à titre expérimental, le fournisseur pourra prendre l'initiative d'interrompre immédiatement ou après un certain délai les livraisons aux magasins. Veuillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Autre point favorable aux industriels : un plafonnement du montant des pénalités logistiques, que les supermarchés leur infligent lorsqu'ils ne sont pas livrés à temps ou correctement. Censées éviter les ruptures en rayon, elles ont parfois été « détournées de leur objectif » jusqu'à constituer des revenus complémentaires pour les supermarchés, avait fustigé le gouvernement.

Mieux encadrer les centrales d'achat européennes. Le texte vise aussi à mieux réguler l'activité des centrales d'achat que les distributeurs ont installées depuis quelques années dans d'autres pays européens (Belgique, Espagne, etc.) et qui leur servent parfois à négocier plus avantageusement, en évitant la réglementation française.

Avec ce nouveau texte, les règles françaises s'appliqueront à « l'ensemble » de leurs relations commerciales dès lors que « les produits concernés sont commercialisés sur le territoire français. »

20 minutes

Gestion de la dette et de la trésorerie

Lomé abrite une rencontre de l'AFRITAC de l'Ouest

Un séminaire d'échanges sur la gestion de la dette et de la trésorerie se tient à Lomé depuis le lundi 13 mars 2023/ Organisé par le Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'ouest), la rencontre vise à appuyer les administrations financières des pays concernés pour une meilleure intégration des fonctions de gestion de la trésorerie et de la dette, afin de couvrir de façon efficace et efficace les besoins de financement de l'Etat. « Le renforcement de l'intégration de la gestion de la dette et de la gestion de la trésorerie », c'est le thème autour duquel ont eu lieu les échanges. Pour Madame Akou Mawussé AFIDENYIGBA, directrice de cabinet au ministère de l'Economie et des Finances, représentant son



ministre de tutelle, la rencontre de Lomé est capitale pour le Togo car, elle s'inscrit dans la recherche d'une gestion optimale de la trésorerie, tout en utilisant efficacement le levier de la dette comme facteur de croissance. Pour elle, la rencontre de Lomé est une opportunité de conforter les différentes connaissances et de bénéficier des conseils pratiques des Experts pour améliorer les approches de préparation et de mise à jour de des prévisions des flux de trésorerie et de s'

appropriier la méthode pour décliner la stratégie de dette retenue par les autorités dans le plan de trésorerie. M. Maximilien Kaffo représentant résident du FMI au Togo, qui vise à renforcer les capacités des pays dans les domaines de gestion de la dette publique et de gestion de la trésorerie revêt une grande importance, non seulement pour les pays concernés, mais aussi pour l'AFRITAC de l'Ouest. La rencontre est prévue pour 5 jours.

Source externe

Portugal

Cristiano Ronaldo bat le record de sélections internationales avec 197 capes



Cristiano Ronaldo a établi un nouveau record mondial de sélections en équipe nationale masculine en disputant son 197e match avec le Portugal face au Liechtenstein jeudi à Lisbonne pour les qualifications à l'Euro 2024.

L'attaquant de 38 ans, évoluant dans le club saoudien d'Al-Nassr, était titulaire au coup d'envoi de cette première rencontre de la campagne qualificative de la Seleção vers le championnat d'Europe organisé en Allemagne et a ainsi doublé le Koweïtien Bader Al-Mutawa (196) avec qui il parta-

geait ce record jusqu'alors. « J'aime battre les records, c'est ma motivation, je veux devenir le joueur avec le plus de sélections de l'histoire, ce serait quelque chose, je l'avoue, qui me rendrait fier. Mais cela ne s'arrête pas là, j'aimerais encore être appelé très souvent en sélection au cours de ma carrière », avait prévenu Ronaldo la veille en conférence de presse.

Bientôt vingt ans de carrière internationale

CR7 a honoré sa première cape le 20 août 2003, à 18 ans, 6 mois et 15 jours, en entrant en jeu lors d'un match amical face au Ka-

akhstan. Le Portugal était alors entraîné par le Brésilien Luis Felipe Scolari.

En bientôt vingt ans de carrière internationale, le capitaine portugais a affronté 70 nations différentes et participé à toutes les grandes compétitions internationales depuis l'Euro 2004, soit cinq Championnats d'Europe et cinq Coupes du monde. Il a remporté les deux premiers trophées majeurs de l'histoire de son pays : l'Euro 2016 et la Ligue des nations 2019.

Le quintuple Ballon d'or détenait déjà le record du monde de buts en sélection depuis le 1er septembre 2021 en dépassant, grâce à un doublé face à l'Irlande, l'Iranien Ali Daei et ses 109 réalisations. Cristiano Ronaldo a signé son premier but international face à la Grèce, en ouverture de l'Euro 2004 organisé au Portugal. Il cumule ainsi deux des plus importants records du football de sélection masculin.

20minute

Bourse de Nairobi au Kenya

Le DG de la BRVM, l'invité de marque pour la première cotation

La bourse de Nairobi au Kenya a organisé ce mercredi 22 mars 2023, la cérémonie officielle de première cotation, du LAPTRUST IMARA I-REIT, un Fonds Immobilier dédié aux fonds de pension. Cet événement a été présidé par son Excellence Dr William Samoei RUTO, Président de la République et Chef des Forces Armées du Kenya. A cette cérémonie, Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur général de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), a présenté sa vision sur la situation de l'économie africaine et du monde.

● Falco VIGNON

La bourse régionale de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) est honorée par l'invitation spéciale de la Bourse de Nairobi au Kenya à la cérémonie officielle de première cotation, du LAPTRUST IMARA I-REIT, un Fonds Immobilier dédié aux fonds de pension. C'est Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, DG de la BRVM et ancien président de l'Association des Bourses de Valeurs Africaines (ASEA) en anglais qui est l'invité spécial. En effet, LAPTRUST IMARA I-REIT en anglais est un Fonds Immobilier dédié aux fonds de pension. La mission du Fonds est de générer des rendements supérieurs à partir de placements immobiliers optimaux et diversifiés sur le long terme. Il s'agit d'un instrument majeur pour le financement de l'immobilier au Kenya dont l'attractivité et la liquidité sont renforcées par la cotation à la Bourse de Nairobi.

A l'occasion de la cérémonie officielle de première cotation, du LAPTRUST IMARA I-REIT, le Président de la République a insisté sur la nécessité pour les marchés de capitaux et l'ensemble du système financier de trouver les moyens de mobiliser massivement l'épargne locale pour le financement de la transformation économique du Kenya. Il a également marqué sa conviction que la Bourse de Nairobi constitue un instrument privilégié



pour accompagner le programme gouvernemental de financement de l'habitat au Kenya. Une réforme est par ailleurs en cours pour vulgariser l'actionnariat populaire au Kenya. C'est un discours volontariste et engageant pour le développement des marchés des capitaux en Afrique pour accompagner la transformation économique et sociale de notre continent que le président kényan a prononcé. « Les fonds immobiliers ont un rôle majeur à jouer dans ce cadre pour accélérer l'amélioration de l'accès à l'habitat de nos populations. L'expérience de LAPTRUST IMARA I-REIT pourrait inspirer les réflexions en cours au sein de L'UEMOA, compte tenu de l'importance de cette problématique dans notre Union, surtout à l'accès à un habitat décent pour les populations les plus défavorisées. La titrisation des créances hypothécaires a été identifiée dès 2010 pour le financement de l'habitat.

En effet, le recours à un tel instrument contribuerait à diversifier les sources de financement de l'habitat, à réduire les risques qui y sont liés et surtout à offrir une liquidité aux détenteurs des actifs immobiliers que sont les fonds de pension, les compagnies d'assurance-vie etc. Cela contribuerait aussi à réduire la mobilisation des ressources par nos États pour l'exécution de leurs ambitieux programmes de logement notamment sociaux. Enfin, le secteur de l'immobilier est pourvoyeur d'emplois. À raison de 6 emplois par habitat, il pourrait contribuer à créer 1,8 millions d'emplois par an au Kenya pour 300 000 logements. Tous les leviers, et particulièrement ceux qu'offrent les marchés, doivent être urgemment actionnés pour un meilleur financement de nos économies et l'accélération de leur développement au bénéfice de nos populations. Pour rappel, créée sous Nairobi Stock Exchange en 1954 en tant qu'association de courtiers, le Nairobi Securities Exchange (NSE) est la bourse principale au Kenya, offrant une plateforme automatisée pour la cotation et la négociation de plusieurs titres. La NSE est cotée en bourse et est la deuxième bourse à être cotée en Afrique. Les Actions et obligations sont négociées sur le NSE. En Juillet 2019, la bourse a lancé NEXT, son marché de produits dérivés, et le second du genre en Afrique. Cette première cotation est une opportunité pour les investisseurs du marché boursier.





2
ÈME ÉDITION

FORUM INTERNATIONAL DE L'INTERMÉDIATION, DU NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION

Thème

« L'intermédiation et les innovations technologiques dans les dynamiques de l'inclusion financière »



02 > 05
MAI 2023

HÔTEL
02 FÉVRIER,
LOMÉ - TOGO

☎ (228) 93 03 36 36
☎ (228) 97 67 30 30
☎ (228) 22 20 38 41

support@foni.africa
www.foni.africa
f t i FoniAfrica

LE PLUS GRAND HUB FINANCIER EN AFRIQUE DE L'OUEST